

**Annexe 3. — Synthèse des critères scientifiques ayant conduit  
à la sélection du site Natura 2000 "BE34062 - Bassin du Ruisseau de Messancy"**

La présente annexe indique les résultats de l'évaluation de l'importance du site pour assurer la conservation des types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII et des espèces d'intérêt communautaire de l'annexe IX et/ou des espèces d'oiseaux de l'annexe XI de la loi que le site abrite.

Ces résultats justifient la sélection du site comme site Natura 2000. Les données complètes, détaillant les résultats de l'application des critères de sélection, sont disponibles auprès des services centraux du Département de la Nature et des Forêts, avenue Prince de Liège 7, à 5100 Jambes, et sur le site Internet <http://natura2000.wallonie.be>

Synthèse des résultats : Evaluation des superficies occupées par les types d'habitats naturels et d'espèces pour lesquels le site a été désigné; évaluation des populations d'espèces pour lesquelles le site a été désigné :

**A. Types d'habitats naturels d'intérêt communautaire de l'annexe VIII de la loi**

<b>Code</b>	<b>Nom</b>	<b>Surface (ha)</b>	<b>%</b>
3260	Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitricho-Batrachion	linéaire	linéaire
6510	Pelouses maigres de fauche de basse altitude ( <i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i> )	99,9687	20.4
9110	Hêtraies du Luzulo-Fagetum	12,2511	2.5
9130	Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum	196,0170	40
9160	Chênaies pédonculées ou chênaies-charmaies subatlantiques et médio-européennes du <i>Carpinion betuli</i>	2,9403	0.6
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> ( <i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incarnae</i> , <i>Salicion albae</i> )	0,0490	0.01

B. Espèces des annexes IX et XI de la loi

Code	Nom latin	Nom français	Population			
			résidente	migratoire		
				repr.	hiver	étape
1163	<i>Cottus gobio</i>	chabot	P			
1324	<i>Myotis myotis</i>	grand murin		1-3		
1321	<i>Myotis emarginatus</i>	vespertilion à oreilles échanquées	P			
1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	grand rhinolophe	P			
A153	<i>Gallinago gallinago</i>	bécassine des marais			P	
A338	<i>Lanius collurio</i>	pie-grièche écorcheur		10-15 p.		
A275	<i>Saxicola rubetra</i>	tarier des prés		2 p.		
A073	<i>Milvus migrans</i>	milan noir		1-2 p.		
A236	<i>Dryocopus martius</i>	pic noir		0-1 p.		
A238	<i>Dendrocopos medius</i>	pic mar		8-10 p.		

**Légende : P = présence; p = couple; id = individu**

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 30 avril 2009 portant désignation du site Natura 2000 "BE34062 - Bassin du Ruisseau de Messancy".

Namur, le 30 avril 2009.

Le Ministre-Président,  
R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Agriculture, de la Ruralité, de l'Environnement et du Tourisme,  
B. LUTGEN